



CLASSIQUES
GARNIER

SCHRENCK (Gilbert), « Sources et documents », *Nicolas de Harlay sieur de Sancy (1546-1629). L'Antagoniste d'Agrippa d'Aubigné Étude biographique et contexte pamphlétaire*, p. 17-20

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5503-2.p.0012](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5503-2.p.0012)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2000. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

SOURCES ET DOCUMENTS

Le « retour d'archives » est parfois difficile :
au plaisir physique de la trace retrouvée succède le
doute mêlé à l'impuissance de ne pas savoir qu'en
faire.

Arlette Farge, *Le goût de l'archive*.

Depuis la publication de *La Confession catholique du Sieur de Sancy* en 1660 (désignée dorénavant sous la forme abrégée : *Sancy*)¹, tout se passe comme si la légende noire du personnage principal, telle qu'elle naît sous la plume d'A. d'Aubigné, avait durablement ruiné tout effort pour briser le sceau de l'infamie. Malgré quelques remarques judicieuses rencontrées ici ou là², le dispositif critique n'a jamais connu de prolongements conséquents pour éclairer d'une lumière suffisante la véracité des propos. Les commentaires restent invariablement parcimonieux et lacunaires, au point d'engendrer quelque surprise, quand on considère l'ampleur de la disproportion qui existe entre la masse des documents disponibles et leur manque d'exploitation effective. Parmi ces sources, un premier texte s'impose en raison de son exceptionnelle valeur. Ce sont les Mémoires de Sancy, intitulés *Discours fait par Messire Nicolas de Harlay, Chevalier, Seigneur de Sancy, etc. Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et privé, sur l'occurrence de ses affaires*³.

1 Le texte, jamais publié du vivant de l'auteur, figure dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'Histoire d'Henry III*, Cologne, chez Pierre Marteau, réimprimé en 1662, 1663 et 1666.

2 Notamment celles de Le Duchat, en 1699, et de Denis Godefroy, en 1720. Ces deux éditions sont présentées par H. Weber, J. Bailbé et M. Soulié dans leur édition des *Œuvres* d'A. d'Aubigné, Paris, Gallimard, 1969, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1279. Sauf indications contraires, cette édition servira de référence à nos citations du *Sancy*.

3 Nous renvoyons à notre édition critique de ce texte, parue chez Champion, 1999. Les références paginales entre crochets [...] sont celles de l'édition originale.

Cet opuscule de 74 pages, in-8°, publié sans indication de lieu ni de date, connu un tirage limité à douze exemplaires seulement, diffusés dans un cercle choisi de destinataires, au rang desquels figuraient Marie de Médicis, le jeune Louis XIII, les princes du sang et quelques ministres influents¹. Son intérêt essentiel réside dans la volonté affichée par Sancy de justifier sa conduite passée et de revendiquer auprès du nouveau pouvoir le remboursement des sommes considérables qu'il avait versées à la couronne durant les périodes difficiles du règne précédent, plus particulièrement entre 1589 et 1600.

Si le *Discours sur l'occurrence de ses affaires* demeure une pièce de première importance, il réclame à tout le moins une exploitation prudente. Pas plus que les calomnies d'A. d'Aubigné, l'apologie personnelle de Sancy ne saurait être prise au pied de la lettre. Le texte porte en lui des affirmations qui exigent la vérification de tous les instants, afin d'éviter les écueils traditionnels du genre des Mémoires et les déformations inhérentes à ce type de confession². La correspondance inédite de Sancy vient à cet effet à point nommé et constitue un second instrument de travail privilégié pour pallier les insuffisances du mémorialiste et enrichir son tracé biographique que le *Discours* n'évoquait que dans ses grandes lignes. Par le nombre et le contenu de ses lettres, le corpus épistolaire dévoile la personnalité de Sancy dans ses responsabilités politiques, reflète ses réactions aux événements et découvre bien des facettes insoupçonnées, qui autrement seraient restées dans l'oubli.

1 Selon toute vraisemblance, le *Discours* fut rédigé immédiatement après la mort d'Henri IV, pendant les années 1611-1612. Sur toutes ces questions, voir l'Introduction de notre édition.

2 Les écarts et les distorsions de toute sorte qui surgissent dans le *Discours* entre le récit proprement dit et la réalité historique qu'il évoque, ont été partiellement relevés par Mittler dans son étude, *Die militärisch-diplomatischen Sendungen*, p. 292, 417, etc. Sur la problématique de l'écriture des Mémoires à la Renaissance, voir G. Schrenck, « Aspects de l'écriture autobiographique au XVI^e siècle : A. d'Aubigné et *Sa Vie à ses Enfants* », *Nouvelle Revue du XVI^e Siècle*, III (1985), 33-51.

Reproduire ou citer toutes ces pièces dans le cadre de cette étude est impossible. Un recensement exhaustif, mais sur une période limitée, en a été fait par Edouard Rott dans sa fameuse *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*¹. On s'y reportera avec le plus grand profit pour se faire une idée du volume peu commun que constitue la totalité des lettres de Sancy dispersées dans les archives d'Allemagne, de Suisse et de France. Nous compléterons cette source capitale par un autre corpus de pièces autographes entièrement inexploitées, qui provient des Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris². D'autres papiers, relatifs aux missions de Sancy à l'époque d'Henri IV, telles les relations de ses négociations et ambassades³, ainsi que les *Mémoires*, restés manuscrits, de Jacques Bongars⁴, viendront renforcer l'instruction du dossier.

La dernière catégorie de documents concerne enfin les témoignages laissés par les contemporains, qu'ils viennent des rangs catholiques, ligueurs, ou protestants. Sont alors mis à contribution les historiens de l'époque, les déclarations des principaux acteurs politiques, les correspondances des grands, les journaux privés, les rapports d'ambassadeurs et la littérature polémique du règne d'Henri IV. Le recours à ce contexte littéraire et pamphlétaire complète le panorama des points de vue et des jugements, dont la multiplicité et la diversité permettront, on peut l'espérer, d'éclairer sous un jour plus fort la biographie de Sancy.

1 Paris, 1902, en particulier le tome II : 1559-1610.

2 Série Suisse, t. X et XIII : correspondance politique.

3 Notamment le *Discours de la négociation de MM. de Bouillon et de Sancy en Angleterre* (en 1596), Paris, 1641, in-fol. Voir Hauser, *Sources*, n° 3143, et A. Du Chesne, *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'Histoire et Topographie de la France*, Paris, 1627, 2^e éd., p. 105.

4 BnF, *Ancien Supplément du Fonds Français*, 7125-7132. Bongars fut l'un des amis et collaborateurs les plus proches de Sancy dans sa gestion des affaires de politique étrangère à la fin du XVI^e siècle, cf. J. Anquez, *Henri IV et l'Allemagne, d'après les mémoires et la correspondance de J. Bongars*, Paris, 1887.

Au moment d'ouvrir cette étude, je voudrais remplir mon devoir de sincère reconnaissance envers tous ceux, collègues et amis, qui m'ont encouragé tout au long de cette recherche, accompagné dans les moments difficiles de son élaboration et facilité son aboutissement. Ils furent nombreux et irréprochables, tant en France qu'à l'étranger, a m'avoir souvent consacré le meilleur d'eux-mêmes. Je regrette de ne pas pouvoir les nommer tous, comme ils le mériteraient.

Qu'il me soit permis cependant d'avoir une pensée de gratitude toute particulière pour les membres du jury de ma thèse du doctorat d'Etat, dont les remarques et les suggestions respectives ont grandement favorisé l'amélioration du présent texte : M. Robert Aulotte, mon directeur de thèse, Mmes Nicole Cazauran, Marie-Madeleine Fragonard et Marguerite Soulié, ainsi que MM. Bernard Barbiche et Claude Blum. Chacun reconnaîtra sans peine dans les chapitres qui vont suivre la part qui leur revient et que je leur dois.